

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du samedi 16 janvier 2010 de 10h à 13h30
Université de Paris-Sorbonne
17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris
Amphithéâtre Descartes

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009.
2. Rapport d'activité et rapport moral ; perspectives d'action.
3. Rapport financier.
4. Situation des associations en difficulté.
5. Renouvellement du bureau.
6. Point sur le Brevet.
7. Assises des Lettres.
8. Congrès Euroclassica 2011.
9. Questions diverses.

20 associations présentes : ADLAP (Amiens), APLG (Nantes), AGAP (Aix-Marseille), ARDELAC (Créteil), ARELABOR (Bordeaux), ARELAB (Besançon), ARELACLER (Clermont-Ferrand), ARELAL (Lyon), ARELAM (Montpellier), ARELAS (Strasbourg), ARELABretagne, ARTELA (Toulouse), AUSPEX (Reims), PALLAS (Paris), APCELA (Poitiers), Athéna, GELAHN (Rouen), ALPLA (Nancy-Metz), ARELAN (Nice), ARELALIM (Limoges).

4 associations représentées : ARELAD (Dijon), APLAAL (Lille), APLAG (Guadeloupe), Connaissance hellénique.

24 associations présentes ou représentées sur 28.

Le quorum est atteint.

HOMMAGE à BERNARD VALETTE,
Un compagnon de route épiqueurien, généreux, efficace et discret.

Sylvie PEDROARENA annonce le décès de Bernard Valette survenu le mercredi 13 janvier 2010 et fait part de la tristesse profonde du bureau.

Viennent ensuite les hommages de Jeannette BOULAY, Odile MORTIER-WALDSCHMIDT et Marie-Hélène MENAUT.

Aux côtés de la Cnarela depuis plus de trente ans, B. Valette s'est engagé à ce qu'un membre de Thalassa soit toujours présent aux Assemblées Générales de la Cnarela.

Cette assemblée générale est dédiée à Bernard Valette.

La présidente remercie M. J.-R. Pitte, Président de Paris-IV-Sorbonne, et M. Alain Billault de nous permettre de tenir notre Assemblée Générale dans les locaux de cette université.

1. Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 octobre 2009, publié dans les Cahiers de la CNARELA de janvier 2010 est adopté à l'unanimité.

2. Rapport d'activité et rapport moral ; perspectives d'action.

Sylvie Pédroaréna remercie Marie-Hélène Menaut pour son aide et son soutien sans faille tout au long de l'année écoulée.

Sylvie Pédroaréna remercie également les membres du bureau ainsi que les ARELA sans qui aucune action n'est possible.

Préambule : la situation est grave sur tous les fronts : dans le supérieur (mastérisation et réforme des concours) et dans le secondaire (réforme des lycées entre autres...). C'est l'**autonomie** donnée aux universités et maintenant aux lycées qui fragilise particulièrement les moyens.

a) Les relations avec le Ministère de l'Education Nationale (MEN).

Les relations ont été perturbées du fait du changement de ministère. Il nous faut donc renouer les liens.

- Le 21 avril 2009, la CNARELA a été reçue par M. Sherringham, alors directeur de cabinet de M. Darcos. La CNARELA était alors à peu près entendue, en tout cas écoutée... (Compte rendu dans les *Cahiers* N°72)
- Malgré plusieurs courriers et demandes d'audience (reproduites dans les *Cahiers* N°71), M. Descoings ne nous a pas reçus. Ce dernier a même tenu des propos « archaïsants » sur les langues anciennes : la CNARELA lui a répondu dans une lettre ouverte paru sur www.Marianne2.fr.

- La CNARELA a demandé ensuite à rencontrer la commission parlementaire Durand-Apparu (courrier dans les *Cahiers* N°72). On ne nous a pas répondu. Cependant, M. Durand a rencontré le président de l'APLAAL (Lille) : il a été écouté mais leur rencontre est restée sans suite.
- D'autres audiences ont été ensuite demandées mais nos demandes sont restées sans réponse.
- Une audience commune a été sollicitée avec les associations (APLAES, APL, APFLA, CPL, SEL, SLL, Sociétés des Etudes grecques et société des Etudes latines ; courrier reproduit dans les *Cahiers* N°72) avec lesquelles nous travaillons habituellement auprès de la commission Marois-Filâtre. Mais la commission a explosé avant la rencontre. M. Marois nous a contactés mais n'a pas donné suite à notre demande d'audience.

Au terme de l'année scolaire dernière, c'est donc un sentiment d'amertume, d'usure et d'exaspération qui semble dominer avec toute cette énergie déployée semble-t-il pour rien...

Après le changement de ministère et l'arrivée de M. Chatel, il a fallu attendre le nouvel organigramme avant de demander une audience.

- La CNARELA a obtenu une audience pour la rentrée, le 25 septembre 2009. Le compte rendu de cette audience est présenté dans les *Cahiers* N°73. Nous avons rencontré le nouveau conseiller du nouveau ministre, M. E. Roser. L'écoute fut courtoise mais nous n'avons obtenu aucune réponse : on ne pouvait rien nous dire tant que la réforme n'avait pas été présentée. **M. Roser, d'autre part, souhaite que les rectorats soient contactés avant lui en cas de dysfonctionnements. Si l'on envoie les courriers à M. Roser, il faut donc les envoyer aussi au recteur de l'académie concernée.**
- La CNARELA a également été reçue avec d'autres associations (SEL, APL, Sauver les lettres) ainsi qu'avec M. O. Soutet, directeur de l'UFR de Langue Française de Paris-Sorbonne et Mme J. Ducos, présidente de l'Association des Médiévistes par MM. E. Roser et B. Thomas à propos de la réforme du CAPES. Nous avons eu l'impression que l'on nous écoute, mais qu'aucune de nos remarques ou propositions n'est prise en compte. Compte rendu dans les *Cahiers* N°73.
- La CNARELA a également des relations avec la DGESCO : nous avons rencontré M. Nembrini (DGESCO) le 17 avril 2009 (compte rendu dans les *Cahiers* N°72) et obtenu une réponse écrite du même (lettre reproduite dans les *Cahiers* N°73) dans laquelle M. Nembrini a allégué l'autonomie des chefs d'établissement... Nous avons voulu connaître les effectifs en langues anciennes, forts de notre malencontreuse expérience de l'an dernier... Les effectifs en langues anciennes sont stables (voir *infra*). La réponse à cette question a été obtenue en 8 jours.

Toutes ces démarches ont une portée certes symbolique mais elles sont nécessaires. Il faut continuer à agir comme nous le faisons, à montrer que nous sommes là,

présents sur le terrain et sur tous les fronts.

- La CNARELA a été représentée à la Conférence des présidents d'associations le 1^{er} avril 2009 (Compte rendu dans les *Cahiers* N°72). Nous avons été seulement représentés car cette conférence n'est pas notre priorité du fait de la diversité des matières représentées.

Discussion

Suite à ce bilan des audiences, une discussion est lancée : il faut dénoncer publiquement l'attitude du gouvernement : nous avons été abusés par les représentants au Ministère. Il faut donc montrer que nous ne sommes pas dupes : il faut trouver un moyen pour nous faire entendre : la presse ? une pétition ? (La pétition de Sébastien Morlet est évoquée ; elle est reproduite dans les *Cahiers* N°73).

Une bonne nouvelle nous est ensuite annoncée par l'ARELA de Créteil : M. Blanquer, ancien recteur de l'Académie de Créteil, devenu directeur de la DGESCO semble être un grand défenseur des langues anciennes, comme semble le montrer la lettre qu'il a adressée à chaque enseignant de son académie. Nous allons solliciter une audience.

b) Les rapports avec l'Inspection Générale

Nos rapports sont inexistantes avec M. Soler qui ne répond pas à nos courriers.

Mme Klein a certes répondu courtoisement mais nous a ensuite répondu que les IG avaient souci des langues anciennes et que nous ne devons donc pas nous inquiéter...

Aucune demande d'audience n'a été faite.

Toutefois, Mme Klein et Mme Sylvie David, présidente de l'ARELAB (Besançon) se sont entretenues : Mme Klein avait annoncé des Journées académiques au sujet des nouveaux programmes de langues anciennes au collège. C'est ce qui va se dérouler très prochainement : le jeudi 21 janvier 2010 à Paris et le jeudi 28 janvier 2010 à Nantes. En mars, ces journées devraient avoir lieu à Toulouse. Nous nous réjouissons de la tenue de ces journées qui sont très importantes.

c) Les rapports avec les autres associations et les syndicats.

Ces rapports sont toujours aussi vivaces.

- Nos contacts avec le SNES en particulier sont réguliers ; cependant, un « bémol » : le groupe Lettres du SNES ne semble pas être très écouté par la direction du syndicat, ce que nous regrettons.
- Une pétition commune à tous les syndicats **a été signée** par la CNARELA concernant la réforme du lycée.
- La CNARELA assistera au Forum des sociétés savantes qui aura lieu le 23 janvier prochain.
- LA CNARELA a envoyé un courrier à toutes les associations « amies »

concernant la réforme du CAPES. Bon nombre d'entre elles ont répondu. On attend à ce jour la réponse de la SEL.

- Enfin, une motion rédigée par l'APLAES va être signée par la CNARELA.

A noter : Publication d'une association amie, l'APL : *La langue française et la Méditerranée*, CNDP, 2010. Un lien sera fait sur le site.

d) Perspectives.

- Nombre de postes au concours de Lettres classiques.

Concours	Session 2009	Session 2010
CAPES externe	150	170
CAPES interne	0	5
CAFEP-CAPES	12	40
Agrégation externe	40	46
Agrégation interne	31	35
Agrégation de grammaire	5	5
CAER-Agrégation	5	4

Les effectifs des concours de recrutement publics sont stables, voire en légère augmentation. Il faut noter par contre l'augmentation considérable dans le privé... Qu'est-ce à dire ?

L'idée de contacter la FOL (Fédération des œuvres laïques) est retenue.

- Nombre d'élèves pratiquant les langues anciennes.

Les effectifs communiqués sont les suivants¹ :

	Collège	Lycée
LATIN	439 578	70 381
GREC	18 753	17 469
TOTAL	546 781 latinistes et hellénistes.	

- Il est nécessaire de signaler à la CNARELA les pertes de postes, les problèmes d'ouverture que vous rencontrez.

Situation dans le supérieur :

Une motion sur les **concours** de Lettres est proposée au vote. Après discussion, elle est votée à l'unanimité. Elle sera envoyée au Ministère et largement diffusée.

L'idée de contacter la presse est donnée : pourquoi ne pas envoyer la motion à des sites journalistiques comme *Rue 89*, *Mediapart* ou encore à *Bakchiche* ?

-

¹ Vous trouverez en annexe I les chiffres précis et la répartition privé/public.

MOTION

La CNARELA, réunie en assemblée générale à la Sorbonne le 16 janvier 2010, a pris connaissance avec indignation de la réforme des concours de recrutement en Lettres, telle qu'elle est définie par les arrêtés du 28 décembre 2009 publiés au JO du 6 janvier 2010.

Malgré les bonnes paroles prodiguées ces derniers mois par le Ministère pour endormir nos inquiétudes, les objections que nous avons formulées à maintes reprises contre les projets de réforme n'ont aucunement été prises en compte.

Au CAPES de Lettres classiques, deux des trois épreuves de langues anciennes ont été supprimées. Il ne reste plus qu'une seule épreuve regroupant latin et grec, dont les modalités réductrices ne peuvent nous satisfaire.

Au CAPES de Lettres modernes, la disparition de l'épreuve écrite et de l'épreuve orale de langue élimine la présence du latin et du grec dans ce concours.

À l'agrégation de Lettres modernes enfin, la toute récente possibilité de choisir le grec plutôt que le latin à l'une des épreuves écrites a été supprimée.

Ces diverses mesures appauvrissent considérablement la formation disciplinaire et culturelle des futurs enseignants de Lettres.

C'est pourquoi la CNARELA demande le retrait immédiat de cette réforme et exige que le Ministère mène enfin une véritable concertation sur le contenu des concours de recrutement, gage de la qualité de notre enseignement.

- Deux autres motions sont à rédiger : l'une sur la mastérisation², l'autre concernant le fonctionnaire agent de l'Etat. La première sera écrite par le bureau. La seconde sera écrite en commun avec d'autres associations.

Réforme du lycée.

- Pour le latin et le grec en option (c'est-à-dire pas en enseignement d'exploration), les trois heures d'option seraient à prendre sur les 10 heures globalisées qui sont allouées aux établissements. Chaque établissement pourra donc faire ce qu'il veut.
- **Il est décidé d'inciter toutes les ARELA à demander rapidement une audience au recteur afin de savoir comment cela va être mis en place dans chaque académie.**
Les deux questions à poser au recteur sont les suivantes :
 - a) **Quels seront le statut et les financements des langues anciennes dans les enseignements d'exploration et dans les enseignements optionnels ?**
 - b) **Les langues anciennes seront-elles proposées dans tous les lycées ?**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier

Florence Turpin présente le compte de résultats pour 2009³. Les comptes sont sains. Il faut noter l'augmentation de la ligne concernant les transports du fait des nombreuses audiences au cours de l'exercice 2009.

² Cette motion se trouve en annexe II.

³ Le compte financier se trouve en annexe III.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4. Situation des associations en difficulté.

- L'ARELAPER, association départementale a été dissoute et invite ses membres à rejoindre l'ARELAM (Montpellier), association académique.
- Nous n'avons aucune nouvelle de l'ARELAV (Versailles), malgré plusieurs tentatives de prise de contact.
- La présidente ne peut faire véritablement le bilan des ARELA puisque seulement **12 questionnaires** sur 27 ont été reçus à l'issue des Journées d'octobre 2009. C'est dommage. Il est important que la CNARELA connaisse le nombre d'adhérents puisque cette information lui est systématiquement demandée par le Ministère à la demande d'une audience. **Il est encore temps de les lui envoyer.**
- La présidente demande que les programmes de Journées de l'Antiquité qui ont lieu cette année dans les différentes académies soient envoyés en .doc ou en .pdf avec le moins de photos possible afin que le fichier ne soit pas trop lourd. Ils seront mis sur le site de la CNARELA. **Il est donc nécessaire de faire le point sur les actions dans son académie et de communiquer les renseignements ensuite à la CNARELA. Tout cela donne du poids à notre coordination, permet de montrer son dynamisme.**
- La présidente rappelle d'ailleurs qu'il est nécessaire de toujours associer le nom de l'ARELA à celui de la CNARELA. C'est ainsi que nos associations peuvent gagner en notoriété et être plus fortes.
- Il est nécessaire aussi d'envoyer un exemplaire du bulletin aux membres du bureau et également à la BNF. Il ne faut pas non plus hésiter à reprendre des articles des bulletins des ARELA.

Le point sur...

Les Journées d'Octobre de la CNARELA

Le DVD des **Journées d'Octobre 2008 de Nice** est désormais disponible : il a été envoyé aux ARELA et la CNARELA va l'envoyer au Ministère.

La présidente évoque les **Journées d'Octobre 2009** : elles ont bien marché et le nombre de participants progresse chaque année : entre 70 et 100 participants à **Besançon**. Les actes de ces Journées d'octobre seront publiés prochainement aux Presses universitaires de Franche-Comté avec le soutien de l'ISTA (Institut des Sciences et des Techniques de l'Antiquité).

Les prochaines **Journées d'Octobre** auront lieu à **Lyon** les lundi 25 et mardi 26 octobre **2010** et auront pour titre « De l'eau au vin : commerce et échanges en Gaule romaine ». L'ARELAL nous donne quelques informations apéritives : nous serons le lundi au Musée des Beaux Arts de Lyon et le mardi à Saint-Romain-en-Gal... On nous promet aussi des dégustations de vin à l'antique...

- Le site de la CNARELA a pris un peu de retard pour des raisons diverses. On peut cependant dès à présent trouver le document sur les textes officiels réalisé par A. Joste sous l'onglet « Textes officiels ».
- **Il est encore temps d'envoyer les articles de vos bulletins afin de les faire figurer dans le FLORILEGE 2009-2010. Pensez-y !**
- Il est également toujours possible de demander des affiches et des cartes postales à Thalassa pour vos élèves ou pour vos AG. N'hésitez pas !
- La CNARELA a été contactée par des journalistes de *Valeurs actuelles* et du *Monde* (La Lettre de l'Education) et a répondu à des questions mais rien pour le moment n'a paru dans les journaux... Enfin, la Peep a également contacté la CNARELA.

5. Renouvellement du bureau

La présidente remercie vivement Isabelle Lejault, notre ancienne secrétaire, qui a démissionné pour des raisons personnelles et qui a assuré ses fonctions au bureau avec beaucoup de dévouement. Une seule candidature a été présentée, celle de Claire Laimé-Couturier.

Le nouveau bureau est élu à l'unanimité ; il est désormais composé de :

S. Pédroaréna
M.-H. Menaut
F. Turpin
H. Frangoulis
D. Viellard
C. Laimé-Couturier

6. Point sur le brevet

Cette année, il a été demandé aux établissements de mettre en place de manière quelque peu improvisée une épreuve orale optionnelle en Histoire des arts. Les élèves ne pourront pas cumuler les points de l'Histoire des arts et ceux de l'option facultative (Latin, Grec ou Option Découverte Professionnelle). Cette situation n'est valable que cette année puisque l'an prochain l'Histoire des Arts entrera dans le tronc commun et ne sera donc plus dans l'option.

Il est à noter également que la mise en place de l'Histoire des Arts est différente selon chaque académie.

La CNARELA regrette cette situation et enverra donc un courrier au Ministère pour déplorer cette décision injuste pour les élèves.

7. Assises des Lettres : Toulouse, du 27 au 29 mai 2010.

H. Frangoulis annonce que le programme (presque) définitif figure dans le prochain bulletin de l'ARTELA.

Les inscriptions aux Assises se feront courant février-mars 2010. H. Frangoulis les transmettra. Elle prendra par contre les inscriptions pour le banquet du samedi soir et les visites du dimanche. (helene.frangoulis@wanadoo.fr)

L'Assemblée générale de la CNARELA aura lieu le 29 mai 2010 de 13H30 à 15H30 au lycée Saint Sernin à Toulouse (centre ville).

Un banquet aura lieu le soir et la visite de la ville se tiendra le dimanche : ces deux actions sont ouvertes aux représentants des ARELA, dans la limite des places disponibles, .

8. Congrès Euroclassica 2011.

Un cursus européen en langues anciennes est désormais mis en place.

La CNARELA est favorable pour organiser les Journées EUROCLASSICA si elles ont lieu à la fin août 2010 et non en septembre comme initialement prévu par le président d'Euroclassica.

La présidente va le faire savoir.

9. Questions diverses

Odile Mortier-Waldschmidt annonce la tenue d'une journée HOMERE à l'ENS le 14 avril 2010. Cette journée est organisée par des élèves de l'ENS sollicités et conseillés par le groupe de jeunes normaliens dynamiques qui avait organisé la journée sur la TRAGEDIE GRECQUE et qui était venu aux Journées d'Octobre de la CNARELA en octobre 2009. Des nouvelles sur leur programme de l'année sont disponibles sur <http://tragedie-grecque.blogspot.com/2010/01/jeudi-28-janvier-2010-nouvelle-journee.html>

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h30.

ANNEXE I – Effectifs rentrée 2009.

Statut de la matière	Matière	Classe	Contrat de l'établissement	Nombre d'élèves
OPTION	LATIN	5EMES	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	365
OPTION	LATIN	5EMES	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	44809
OPTION	LATIN	5EMES	PUBLIC	125013
OPTION	LATIN	4EMES GENE (nc 4E AES)	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	462
OPTION	LATIN	4EMES GENE (nc 4E AES)	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	38119
OPTION	LATIN	4EMES GENE (nc 4E AES)	PUBLIC	108929
OPTION	LATIN	3EMES GENERALES	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	349
OPTION	LATIN	3EMES GENERALES	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	32693
OPTION	LATIN	3EMES GENERALES	PUBLIC	88839
OPTION	GREC ANCIEN	3EMES GENERALES	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	159
OPTION	GREC ANCIEN	3EMES GENERALES	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	3285
OPTION	GREC ANCIEN	3EMES GENERALES	PUBLIC	15309
OPTION	GREC ANCIEN	2NDE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	121
OPTION	GREC ANCIEN	2NDE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	1897
OPTION	GREC ANCIEN	2NDE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	5615
OPTION	LATIN	2NDE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	275
OPTION	LATIN	2NDE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	10707
OPTION	LATIN	2NDE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	17452
OPTION	GREC ANCIEN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	94
OPTION	GREC ANCIEN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	1510
OPTION	GREC ANCIEN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	3594
OPTION	LATIN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	175
OPTION	LATIN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	8115
OPTION	LATIN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	13633
OPTION	GREC ANCIEN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	65
OPTION	GREC ANCIEN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	1272
OPTION	GREC ANCIEN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	3097
OPTION	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	61
OPTION	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	7087
OPTION	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	11974
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (TERMINALE)	GREC ANCIEN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	16
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (TERMINALE)	GREC ANCIEN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	16
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (TERMINALE)	GREC ANCIEN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	172
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (TERMINALE)	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	97
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (TERMINALE)	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	116
ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE (TERMINALE)	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	585
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	LATIN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	27
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	LATIN	1ERE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	18
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SANS OBJET OU HORS CONTRAT	20
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION	10
ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE HORS SPECIALITE	LATIN	TERMINALE GENE & TECHNO YC BT	PUBLIC	29

ANNEXE II – Motion sur la mastérisation.

La CNARELA, réunie en assemblée générale à la Sorbonne le 16 janvier 2010, condamne avec fermeté les dispositions contenues dans la circulaire du 23 décembre 2009 sur la « mise en place des diplômes nationaux de master ouverts aux étudiants se destinant aux métiers de l'enseignement ».

Ces dispositions créeront des cursus incohérents où les étudiants devront essayer de mener de front la validation de leurs enseignements de Master, la réalisation d'un véritable travail de recherche, la préparation au concours et la participation à des stages en établissement. Un tel programme est irréalisable en deux ans, et exclut en même temps toute possibilité de mobilité internationale. De plus, les stages en responsabilité proposés aux étudiants admissibles conduiront à mettre devant les élèves des enseignants qui n'auront pas encore réussi les concours et qui seront utilisés pour remédier aux problèmes de remplacements sans avoir les compétences nécessaires.

La CNARELA demande donc le retrait de cette réforme, déjà repoussée par l'ensemble de la communauté universitaire, et invite le gouvernement à entamer une véritable concertation sur la Mastérisation et la formation des maîtres.

ANNEXE III – Compte financier 2009.

COMPTE DE RESULTATS : ANNEE CIVILE 2009

	Produits	Charges
Cotisations.....	3860,00	
Cahiers de la CNARELA		312,82
Déplacements et hébergements.....		2667,92
Assurance MAIF.....		97,00
Divers (dont cotisation Euroclassica).....		892,15
<i>Florilège</i>	176,00	224,66
<i>Memento</i>	102	23,52
TOTAL	4138,00	4218,07

SOLDE : - 80,07

Déficit de l'année 2009	80,07
Excédent cumulé des années antérieures	5168,41
Solde excédentaire des exercices cumulés	5088,34

(au 13 janvier 2010)